



Community
Radio Fund
of Canada

STRATEGIC PLAN 2026-2031

MISSION	The Community Radio Fund of Canada advocates for the community media sector and secures and contributes resources to further the sector's evolution, sustainability, and impact.
VISION	A well-resourced community media sector recognized as an indispensable source of trustworthy and dependable news, local information and vibrant culture.
ASPIRATION	Community media is an essential part of the Canadian landscape and is fully resourced and funded to produce local independent content.
GUIDING PRINCIPLES	The Community Radio Fund of Canada: • Takes concrete actions to advance the process of Canadian reconciliation. • Enacts its mission with openness and transparency through bold and ambitious actions. • Ensures that its decisions and actions embody the principles of: Diversity Equity Accessibility Collaboration Integrity

STRATEGIC PRIORITIES	EVOLVING FUNDING STREAMS	EXPANDING OUR IMPACT	KNOWLEDGE HUB	VISIBILITY AND ADVOCACY
STRATEGIC GOALS	<i>Update and improve existing funding streams to meet the evolving needs of the sector.</i>	<i>Create new and responsive funding programs that expand our areas of impact.</i>	<i>Make connections and share knowledge and resources.</i>	<i>Emphasize the importance of local news, culture, and information as a key priority for Canada.</i>
KEY EXPECTED OUTCOMES	1. The CRFC will have conducted an annual comprehensive sector needs and impacts survey for five consecutive years (2026-2030), ensuring a minimum 60% response rate from active campus and community media organizations by the end of 2030, which demonstrates an increase in the impacts of funding. 2. The CRFC will have revised the Sectoral Initiatives funding stream, resulting in a 50% increase in the number of campus and community radio stations aware of and impacted by the initiatives annually by the end of 2030. 3. The CRFC will have secured and allocated the necessary long-term financial commitments to increase the Community Radio Initiative to \$25M annually by the end of 2030. 4. The CRFC will have published five (5) comprehensive annual reports (2026-2030) on community media trends and the quantifiable impact of CRFC funding, with the report being referenced by external stakeholders by the end of 2030.	1. The CRFC will have successfully managed and distributed \$5M on behalf of the Community Broadcasters Foundation of Canada by the end of 2030. 2. The CRFC will have secured funding and training for at least 15 media organizations to establish and evolve their emergency response strategy. 3. The CRFC will have developed and launched a dedicated Digital Funding stream to support digital broadcasters and the digital transition of existing community broadcasters, disbursing a minimum of \$2M through this stream by the end of 2030. 4. The CRFC will have created a development support program for emerging broadcasters, resulting in the establishment or significant expansion of ten (10) new community media coverage zones by the end of 2030.	1. The CRFC will have co-developed and funded a specialized Journalism Training Program alongside partner organizations, with a minimum of 50 community media staff/volunteers completing the foundational curriculum by the end of 2030. 2. The CRFC will have supported the creation and promotion of an online portal to facilitate discovery of and connection to community media with detailed entries provided by a minimum of 150 media organizations by the end of 2030. 3. The CRFC will have funded the development and maintenance of a central repository containing analytical research papers, reports, and analysis relating to community media and its impact which will be visited at least 300 times by the end of 2030. 4. The CRFC will have supported the design and dissemination of a database of external funding programs relevant to community media organizations, which will be accessed by at least 100 community media organizations by the end of 2030.	1. The CRFC will have increased national visibility for the community media sector with foundations, academics, politicians, and journalists through a minimum of 10 high-level public speaking engagements annually by the end of 2030. 2. The CRFC will have participated in a minimum of 5 high-level meetings with federal decision-makers, key parliamentary committee members, or senior stakeholders annually, resulting in an increased support for the sector by the end of 2030. 3. The CRFC will have supported the development of a national Indigenous radio advocacy organization and advocate alongside them as per their determined needs. 4. The CRFC will have supported the mobilization of a grassroots advocacy coalition comprising 20 or more community media organizations across Canada, with the coalition successfully influencing the adoption of at least one federal policy objective by the end of 2030.



Fonds canadien
de la radio
communautaire

PLAN STRATÉGIQUE 2026-2031

MISSION	Le Fonds canadien de la radio communautaire défend le secteur des médias communautaires et assure l'obtention et l'apport de ressources pour favoriser l'évolution, la viabilité et l'impact du secteur.
VISION	Un secteur des médias communautaires bien doté en ressources et reconnu comme source indispensable de nouvelles crédibles et fiables, d'informations locales et de culture vivante.
ASPIRATION	Les médias communautaires sont un élément essentiel du paysage canadien; ils sont pleinement dotés de ressources et financés pour produire du contenu local indépendant.
PRINCIPES DIRECTEURS	Le Fonds canadien de la radio communautaire : • Prend des mesures concrètes pour faire avancer le processus de réconciliation au Canada. • Mène à bien sa mission avec ouverture et transparence par des actions audacieuses et ambitieuses. • Veille à ce que ses décisions et ses actions incarnent les principes suivants : La diversité L'équité L'accessibilité La collaboration L'intégrité

PRIORITÉS STRATÉGIQUES	DÉVELOPPER LES VOILETS DE FINANCEMENT	ÉLARGIR NOTRE IMPACT	CENTRE DE CONNAISSANCES	VISIBILITÉ ET ACTIONS DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	<i>Actualiser et améliorer les volets de financement existants afin de répondre aux besoins changeants du secteur.</i>	<i>Créer de nouveaux programmes de financement adaptés qui étendent nos domaines d'impact.</i>	<i>Tisser des liens et partager connaissances et ressources.</i>	<i>Souligner l'importance des actualités, de la culture et de l'information à l'échelle locale en tant que priorité clé pour le Canada.</i>
PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS	1. Le FCRC aura mené un sondage annuel exhaustif sur les besoins et les impacts du secteur pendant cinq années consécutives (2026-2030), en veillant à obtenir un taux de réponse d'au moins 60 % de la part des organisations médiatiques étudiantes et communautaires actives d'ici la fin de 2030, ce qui démontrera une hausse des retombées du financement. 2. Le FCRC aura révisé le volet de financement des Initiatives sectorielles, ce qui se traduira par une augmentation de 50 % du nombre de stations de radio étudiantes et communautaires qui connaîtront ces initiatives et qui en bénéficieront chaque année d'ici la fin de 2030. 3. Le FCRC aura obtenu et alloué les engagements financiers à long terme nécessaires pour porter le financement de l'Initiative pour les radios communautaires à 25 millions \$ par an d'ici la fin de 2030. 4. Le FCRC aura publié cinq (5) rapports annuels complets (2026-2030) sur les tendances des médias communautaires et les retombées quantifiables du financement du FCRC, ces rapports étant cités par des intervenants externes d'ici la fin de 2030.	1. D'ici la fin de 2030, le FCRC aura géré et distribué 5 millions \$ au nom de la Fondation des radiodiffuseurs communautaires du Canada. 2. Le FCRC aura obtenu des fonds et des formations pour au moins 15 organisations médiatiques afin qu'elles puissent établir et développer leur stratégie d'intervention d'urgence. 3. Le FCRC aura mis sur pied et lancé un programme de financement dédié au numérique afin de soutenir les diffuseurs numériques et la transition numérique des diffuseurs communautaires existants, en distribuant au moins 2 millions \$ dans le cadre de ce programme d'ici la fin de 2030. 4. Le FCRC aura créé un programme de soutien au développement pour les diffuseurs émergents, ce qui permettra la création ou l'expansion considérable de dix (10) nouvelles zones de couverture médiatique communautaire d'ici la fin de 2030.	1. Le FCRC aura co-développé et financé un programme spécialisé de formation au journalisme, en collaboration avec des organisations partenaires, dont le cursus de base aura été suivi par au moins 50 employés/ bénévoles du secteur des médias communautaires d'ici la fin de 2030. 2. Le FCRC aura soutenu la création et la promotion d'un portail en ligne pour faciliter la découverte et le rapprochement avec les médias communautaires, avec des inscriptions détaillées fournies par au moins 150 organisations médiatiques d'ici la fin de 2030. 3. Le FCRC aura financé le développement et la maintenance d'un référentiel public de documents de recherche analytique, de rapports et d'analyses sur les médias communautaires et leur impact, qui sera consulté au moins 300 fois d'ici la fin de 2030. 4. Le FCRC aura soutenu la conception et la diffusion d'une base de données sur les programmes de financement externes pertinents pour les organisations de médias communautaires, qui sera consultée par au moins 100 organisations de médias communautaires d'ici la fin de 2030.	1. Le FCRC aura accru la visibilité nationale du secteur des médias communautaires auprès de fondations et des sphères universitaire, politique et journalistique grâce à au moins 10 allocutions publiques de haut niveau par an d'ici la fin de 2030. 2. Le FCRC aura participé à au moins 5 réunions de haut niveau par an avec des décideurs fédéraux, des membres clés de comités parlementaires ou des hauts responsables, ce qui se traduira par un soutien accru au secteur d'ici la fin de 2030. 3. Le FCRC aura soutenu la création d'un organisme national de défense des intérêts des radios autochtones et les aura appuyés dans leurs actions en fonction de leurs besoins. 4. Le FCRC aura soutenu la mobilisation d'une coalition d'acteurs locaux composée d'au moins 20 organisations de médias communautaires à l'échelle du Canada, et cette coalition aura contribué à faire adopter au moins un objectif de politique au niveau fédéral d'ici la fin de 2030.